



ASSOCIATION
négaWatt

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mardi 11 juin 2019

Réduire la pointe électrique en France : une action nécessaire et bénéfique



En France, la pointe de consommation électrique¹ est 55 % plus élevée que dans les autres pays européens². En cause, le développement massif du chauffage électrique depuis les années 1970 et bien d'autres usages tout aussi dispendieux. L'Association négaWatt publie aujourd'hui une étude analysant les solutions qui permettraient de réduire cette pointe de consommation ainsi que les bénéfices de ces mesures sur le parc de production d'électricité.

↘ Le chauffage électrique, exception française

Conséquence du programme nucléaire, la France s'est progressivement dotée d'un parc important de convecteurs électriques permettant de chauffer logements et bureaux. La consommation électrique française est de ce fait très sensible à la température extérieure : en hiver, chaque degré en moins entraîne une hausse de 2400 MW de la consommation d'électricité ; autant que dans tout le reste de l'Europe. La réduction de la pointe électrique passe donc avant tout par un programme de rénovation thermique performante des logements les plus énergivores équipés de convecteurs électriques, et par un remplacement de ces appareils par des pompes à chaleur performantes. **La rénovation performante des seuls logements classés F ou G (avec remplacement des convecteurs par des pompes à chaleur) engendrerait une baisse de 13 GW de la puissance électrique appelée en période de grand froid (-13 %).**

Si elle est indispensable, cette mesure est loin d'être la seule permettant de réduire la pointe électrique.

↘ De multiples usages également concernés

Toujours dans les logements, l'**asservissement des chauffe-eau électriques non encore asservis** présente un potentiel de réduction de 0,8 GW de la consommation d'électricité.

¹ La pointe de consommation correspond au moment de l'année où la puissance appelée sur le réseau électrique est la plus importante

² Ramenée par habitant

Dans les bureaux et locaux d'enseignement, l'action phare à entreprendre est **l'arrêt des nombreux appareils qui restent inutilement allumés** : ventilation, éclairage, équipements informatiques, distributeurs de boisson, etc. fonctionnent souvent jour et nuit sans s'arrêter. Ces arrêts, combinés au remplacement d'appareils par des équipements plus efficaces, entraîneraient **une baisse d'environ 7 GW de la puissance appelée**, avec des temps de retour sur investissement compris entre 3 et 5 ans.

Des mesures peuvent également être imaginées dans l'espace public, comme la modernisation de l'éclairage public, l'extinction des publicités lumineuses et une modération de l'éclairage public décoratif les jours de grand froid, ou encore, dans les commerces notamment, une application plus stricte de l'extinction des illuminations de vitrines et bâtiments. **Ces actions peuvent engendrer un gain allant jusqu'à 0,6 GW.**

Enfin, des **campagnes de sensibilisation** à grandes échelles pourraient être lancées lors des pics de consommation, appelant chacun à réduire sa consommation. À 19h, plus d'un GW pourrait ainsi être économisé.

Combinées, l'ensemble des actions listées permettraient à court terme - d'ici trois ans - de réduire de plus de 4 GW la puissance électrique appelée à 19 h pendant les vagues de froid (et de 1,9 GW entre 10h et 12h, autre période de pointe au cours d'une journée hivernale). **À plus long terme, c'est une économie de plus de 20 GW qui est attendue** (et encore davantage si tous les logements chauffés à l'électricité sont rénovés, au-delà des seules classes F et G).

↘ Les nombreux avantages liés à la réduction de la pointe

Le parc de production d'électricité et les réseaux de transport et de distribution sont dimensionnés pour répondre à la demande de consommation maximale. En France, le chauffage électrique a nécessité de surdimensionner ce système électrique pour un fonctionnement de quelques heures ou dizaines d'heures par an.

Réduire la pointe c'est donc avant tout retrouver des marges de manœuvre sur le parc de production, permettant par exemple de fermer les dernières centrales à charbon et d'envisager plus sereinement la fermeture de centrales nucléaires vieillissantes, et sur les réseaux de transport et de distribution, ouvrant la voie à de nouveaux usages de l'électricité.

Réduire la pointe, et plus globalement la consommation d'électricité, relève également d'un enjeu social. Plus de 10 % de nos concitoyens vivent en situation de précarité énergétique, et 27 % d'entre eux habitent un logement chauffé à l'électricité. Pour leur permettre de vivre plus dignement, une rénovation performante de leur logement est nécessaire.

Réduire la pointe électrique française est aujourd'hui une véritable nécessité. Cette pointe n'est pas une fatalité. Des solutions existent, détaillées dans l'étude publiée ce jour. Des mesures allant dans ce sens, à la hauteur des enjeux, doivent être prises rapidement !

L'analyse complète réalisée à ce sujet par l'Association négaWatt est disponible en téléchargement sur son site internet :

- ***La maîtrise de la consommation d'électricité, levier pour fermer les dernières centrales à charbon ?*** - Note d'analyse, juin 2019, disponible sur : https://negawatt.org/IMG/pdf/190611_mde-levier-pour-fermer-dernieres-centrales-charbon.pdf

Contact presse : Association négaWatt - 06 64 52 63 42 - contact@negawatt.org
